

Canada's Urban Libraries Call on Federal Government to Make Change in Canada Emergency Response Benefit

May 12, 2020 – The Canadian Urban Libraries Council / Conseil des Bibliothèques Urbaines du Canada (CULC/CBUC) is calling on federal Finance Minister Bill Morneau and Employment, Workforce Development and Disability Inclusion Minister Carla Qualtrough to bring an immediate change to the Canada Emergency Response Benefit (CERB).

CULC/CBUC is seeking to ensure municipal and library employees temporarily laid off due to COVID-19 can access an employer-paid supplementary benefit (SUB) in addition to the \$2,000 per month CERB and exceed the \$1,000 per month in additional employment income currently permitted. The change would come at no additional expense to the federal government.

“The change we are requesting would ensure the CERB is consistent with the ability to provide an employer-paid Supplemental Unemployment Benefit plan as per the Employment Insurance Act” said CULC/CBUC Chair Pilar Martinez, “It also enables public libraries to continue to support our employees during this very challenging period.”

Similar calls to amend the CERB to allow SUB payments have been delivered to the federal government from a number of municipalities across Canada – including the cities of Edmonton, Calgary, Toronto, Ottawa, and Montreal.

“Allowing this benefit would provide us with the needed flexibility to honour agreements made to employees at the time when we had to make the difficult decision to lay them off as a result of the pandemic,” continued Ms. Martinez. Alternatively, the Federal Government should allow eligible employees to participate in the Employment Insurance program and receive SUB benefits, as was originally intended and communicated by employers.

The precedence for the change to the CERB is already established with the modifications the federal government has made to the Canada Emergency Wage Subsidy (CEWS) whereby employers are expected to do their best to restore employees' wages to their pre-crisis levels.

Municipalities and public libraries are not eligible for the CEWS but CULC/CBUC members are seeking to operate with the same principle of fairness to library employees.

“This policy change ensures our employees have similar access to benefits as private sector employees and has the benefit of coming at no cost to the federal government,” concluded Ms. Martinez.

-30-

For further information, please contact:

Pilar Martinez
Chair Canadian Urban Libraries Council / Conseil des Bibliothèques Urbaines du Canada
Chief Executive Officer, Edmonton Public Library
T: 780.496.7050

BACKGROUND

Incorporated in 2008, the CULC/CBUC is committed to the strengthening of vibrant urban communities through building the capacity of Canada's urban libraries. Our members collectively serve more than 7.5 million active users who annually visit our 622 locations and virtual services. In 2018 we loaned over 200 million items, and had more than 550,000 uses in person and online. CULC/CBUC member libraries expended over \$110 million on collections including \$11 million on digital resources. More than 12,000 library workers are employed by CULC/CBUC member libraries. More than 77% of all Canadians are served by a CULC/CBUC member library.



Les bibliothèques urbaines du Canada appellent le gouvernement fédéral à apporter un changement à la Prestation canadienne d'urgence

Le 12 mai 2020 – Le Conseil des Bibliothèques Urbaines du Canada / Canadian Urban Libraries Council (CBUC/CULC) appelle le ministre des Finances fédéral Bill Morneau et la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées Carla Qualtrough à apporter sans tarder un changement à la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

Le CBUC/CULC cherche à s'assurer que les employés municipaux et de bibliothèque temporairement mis à pied en raison de la pandémie de COVID-19 pourront compter sur une prestation supplémentaire de chômage (PSC) versée par l'employeur, en plus des 2 000 \$ mensuels de la PCU. Leurs revenus pourraient ainsi dépasser les 1 000 \$ mensuels de revenus supplémentaires d'emploi actuellement autorisés. Ce changement n'entraînerait aucune dépense supplémentaire pour le gouvernement fédéral.

« Le changement que nous demandons rendrait la PCU compatible avec le versement par l'employeur d'une prestation supplémentaire de chômage, comme le prévoit la Loi sur l'assurance-emploi, a déclaré Pilar Martinez, présidente du CBUC/CULC. Les bibliothèques publiques pourraient ainsi continuer de soutenir leurs employés en cette période très difficile. »

Des demandes similaires de modification de la PCU visant à permettre le versement de prestations supplémentaires ont été adressées au gouvernement fédéral par de nombreuses municipalités de partout au Canada, notamment Edmonton, Calgary, Toronto, Ottawa et Montréal.

« L'attribution de ces prestations supplémentaires nous donnerait la souplesse nécessaire pour honorer des ententes conclues avec les employés à une époque où nous avons dû prendre la décision difficile de les mettre à pied en raison de la pandémie », a précisé madame Martinez. Parallèlement, le gouvernement fédéral devrait autoriser les employés admissibles à participer au régime d'assurance-emploi et ainsi recevoir des PSC, comme l'avaient prévu et communiqué au départ les employeurs.

La priorité qui doit être accordée à ce changement est déjà établie avec les modifications que le fédéral a apportées à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), en vertu de laquelle les employeurs doivent faire de leur mieux pour rétablir les salaires de leurs employés aux niveaux d'avant la crise.

Les municipalités et les bibliothèques publiques ne sont pas admissibles à la SSUC, mais les membres du CBUC/CULC cherchent à appliquer le même principe d'équité aux employés de bibliothèque.

« Ce changement de politique permettra à nos employés de bénéficier du même accès aux prestations que les salariés du secteur privé, et a le mérite de ne rien coûter au gouvernement fédéral », a conclu madame Martinez.

-30-

Renseignements complémentaires :

Pilar Martinez
Présidente, Bibliothèques Urbaines du Canada / Canadian Urban Libraries Council
Directrice générale, Bibliothèque publique d'Edmonton
Tél. : 780.496.7050

CONTEXTE

Constitué en société en 2008, le CBUC/CULC s'est engagé à renforcer les collectivités urbaines dynamiques par la mise en valeur du potentiel des bibliothèques en milieu urbain au Canada. Nos membres offrent collectivement des services à plus de 7,5 millions d'utilisateurs actifs qui consultent chaque année nos 622 bureaux et services virtuels. En 2018, nous avons prêté plus de 200 millions d'articles et nos services ont été utilisés plus de 550 000 fois en personne et en ligne. Les bibliothèques membres du CBUC/CULC ont consacré plus de 110 millions de dollars à leurs collections, dont 11 millions de dollars en ressources numériques. Plus de 12 000 personnes sont employées par des bibliothèques membres du CBUC/CULC. Plus de 77 pour cent des Canadiens sont desservis par une bibliothèque membre du CBUC/CULC.